



## CERTIFICAT DE PARRAINAGE

### PREMIER PARRAINAGE

Je soussigné(e),

**Nom et Prénom** : .....

Titulaire de la carte d'adhérent majeur du  
G.C.U. n°

déclare être adhérent majeur du G.C.U., sans interruption depuis ..... et être à jour de mes cotisations annuelles. Je souhaite que vous réserviez une suite favorable à la demande d'adhésion des personnes composant la famille que je parraine, dont les noms figurent au recto et qui sont :

des parents (précisez le degré de parenté) :

des amis proches

Je m'engage à mettre ces nouveaux adhérents au courant des principaux règlements du G.C.U. et me porte garant(e) du respect de ceux-ci par ces nouveaux adhérents.

À..... le.....  
(signature)

### DEUXIÈME PARRAINAGE

Je soussigné(e),

**Nom et Prénom** : .....

Titulaire de la carte d'adhérent majeur du  
G.C.U. n°

déclare être adhérent majeur du G.C.U., sans interruption depuis ..... et être à jour de mes cotisations annuelles. Je souhaite que vous réserviez une suite favorable à la demande d'adhésion des personnes composant la famille que je parraine, dont les noms figurent au recto et qui sont :

des parents (précisez le degré de parenté) :

des amis proches

Je m'engage à mettre ces nouveaux adhérents au courant des principaux règlements du G.C.U. et me porte garant(e) du respect de ceux-ci par ces nouveaux adhérents.

À ..... le.....  
(signature)

## LE GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES (G.C.U.)

Association laïque, le G.C.U. est ouvert :

- aux sociétaires MAIF et FILIA MAIF,
- aux enfants des sociétaires MAIF et FILIA MAIF de moins de 25 ans, porteurs de l'attestation d'assurance des parents,
- aux anciens adhérents du G.C.U.,
- au conjoint et au concubin d'un adhérent majeur,
- aux membres du personnel d'établissements ou d'associations non confessionnels et à but non lucratif, en activité ou à la retraite :
  - de l'éducation, de la recherche, des loisirs, des activités physiques ou sportives, de la culture,
- aux personnels en activité ou à la retraite des œuvres créées par des personnels de l'Éducation Nationale,
- aux personnels en activité ou à la retraite d'établissements ou associations sans but lucratif et à caractère non confessionnel de l'aide sociale et de l'action sociale,
- aux personnels en activité ou à la retraite d'établissements ou associations sans but lucratif et à caractère non confessionnel de l'aide humanitaire,
- aux proches majeurs (parents et amis) d'adhérents majeurs, qui sont parrainés par deux adhérents majeurs,

désirant pratiquer le camping dans un climat de camaraderie mutualiste.

Le G.C.U. possède son propre réseau de terrains qui est, de très loin, le plus important de France. **Les terrains** de ce réseau, bien répartis dans toutes les régions touristiques, **sont réservés aux seuls adhérents du G.C.U.**

La plupart des terrains sont administrés, en autogestion, par les campeurs qui s'y trouvent. Il en résulte que la vie matérielle du terrain n'est possible que si **les campeurs acceptent, à tour de rôle, un « service de jour »** ; grâce à ce service, les adhérents sont accueillis, le terrain est géré et les installations sont entretenues. **En adhérent au G.C.U., tout campeur s'engage donc à effectuer un tel service** (et plus si nécessaire) au cours de ses vacances.

La gestion des terrains, leur aménagement, l'acquisition de nouvelles propriétés sont assurés bénévolement par le conseil d'administration élu par l'assemblée générale des adhérents majeurs. Pour mettre en œuvre ses décisions, le conseil d'administration est aidé par des correspondants départementaux, chargés de la promotion et des relations avec les adhérents et par des délégués de terrains qui sont chargés de faire exécuter les travaux d'entretien et d'aménagement nécessaires au fonctionnement des terrains.

Les décisions prises par le conseil d'administration sont portées à la connaissance des adhérents par une revue trimestrielle, « Plein Air et Culture », qui les informe aussi des questions d'actualité concernant la vie du groupement ou le camping en général. Un guide des terrains G.C.U. est également édité.

Le fait d'adhérer au G.C.U. implique l'acceptation de figurer au fichier informatisé des adhérents. L'adhérent peut avoir libre accès aux renseignements le concernant.

### Décision du conseil d'administration du G.C.U :

Adhésion acceptée

Adhésion refusée

.....  
.....

À Paris, le .....

L'administrateur délégué,  
(signature)